

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Prix SIA de l'économie d'énergie

La Société suisse des ingénieurs et des architectes a attribué pour la deuxième fois le Prix SIA de l'économie d'énergie, qui récompense les constructions tirant le meilleur parti d'une utilisation rationnelle de l'énergie et du renoncement aux énergies primaires. Le jugement et l'attribution des distinctions ont eu lieu en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie et la Fédération des architectes suisses (FAS). Dans ses délibérations, le jury a marqué sa préférence pour les solutions globales, dans lesquelles se trouvent harmonieusement alliés conception énergétique, parti architectural et mode de construction adoptés.

Après examen approfondi, le jury, placé sous la présidence du professeur Jean-Werner Huber, a décidé de récompenser les ouvrages suivants:

- un immeuble à Wetzikon; architecte: P. Gutersohn, Rüti; ingénieur: Meteorlabor AG, Wetzikon;
- un aménagement d'entreprise à Dielsdorf; architecte: R. Lüthi, Regensberg; ingénieur: B. Wick, Widen;
- une villa jumelle à Wald; architecte: P. + B. Weber, Wald; ingénieur: W. Böhler, Jona.

Les trois réalisations ainsi récompensées illustrent ce fait que des bases solides, une élaboration minutieuse des projets, prenant en compte tous les éléments des problèmes, ainsi qu'une exploitation rationnelle des bâtiments sont autant de facteurs qui permettent de réduire de façon importante la consommation d'énergie d'un bâtiment.

Ingénieurs et architectes suisses reviendra plus en détail sur ce concours dans un prochain numéro.

Journée de clôture de l'action Innovation le 10 mars 1989

Avis préalable

L'action Innovation, lancée en 1983 lors de la Journée SIA, touche à sa fin. Le 18 novembre dernier, les délégués SIA ont pris connaissance du compte rendu établi à l'intention de la société et ont été informés sur les travaux et les manifestations qu'on prévoit encore d'organiser:

- au début de 1989, les organes de notre société publieront un *rapport final* sur l'action, présentant en détail tous les projets étudiés;
- le 10 mars prochain, une *journée de clôture ouverte au public* se tiendra à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Le matin, trois éminents orateurs s'exprimeront sur le thème «Innovation»; l'après-midi permettra aux participants à cette action de présenter leur travail, en un «feu d'artifice final» d'exposés. Avec des conférenciers tels que MM. Rohrer, Dr en physique et Prix Nobel, Werner K. Rey, entrepreneur et promoteur de l'innovation, la manifestation, en traitant des thèmes dépassant nos connaissances générales, promet d'être réussie et d'atteindre un haut niveau;
- pour commémorer cette journée, un recueil «Innovation» sera publié dans la série des documentations SIA. Il réunira toutes les publications parues au cours de l'action Innovation ainsi que des articles ad hoc sur les projets envisagés n'ayant pas encore fait l'objet d'une publication.

L'action Innovation sera ainsi formellement achevée. De nombreuses activités se poursuivront cependant et le lecteur intéressé trouvera de plus amples renseignements à ce sujet dans les publications déjà citées.

Réservez dès maintenant la date du 10 mars prochain, qui sera consacrée à la journée de clôture de l'action Innovation. Une invitation plus détaillée sera bientôt envoyée. Les personnes qui prendront une part active à cette journée recevront prochainement des indications plus précises.

Nouvelles publications Documentation SIA

D 023 - Les normes de structures dans le conflit des réalités

Les normes SIA 162 et 160 ont été présentées pour approbation à l'assemblée des

délégués de la SIA en novembre de l'année dernière. Une nouvelle génération des normes de structures est ainsi à la disposition des spécialistes. Les exigences croissantes posées par le monde de la technique et ses perspectives toujours plus étendues sont souvent difficilement conciliables. A cela s'ajoute qu'avec la réalisation du marché de libre-échange au sein de la Communauté européenne en 1992, les normes européennes prendront une importance accrue dans le secteur de la construction en Suisse. La tension provoquée par ces événements a été étudiée et examinée lors de la journée d'étude du Groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes (GPC), le 30 septembre 1988. La documentation contient tous les exposés présentés à cette occasion.

Contenu:

M. Heunisch: *Neue Norm, alte Bauwerke: was tun? Problematik aus der Sicht des Ingenieurs*/K. Suter: *Neue Norm, alte Bauwerke, was tun? Problematik aus der Sicht des Bauherrn*/M. Lendi: *Norm und Verantwortung*/C. Menn: *Bricht die Norm die Kreativität des Ingenieurs?*/Graphische Darstellung der Struktur von EG und CEN.

Format A4, 60 pages, broché.

Prix: Fr. 30.— (membres SIA: Fr. 18.—).

Honoraires des prestations apportées au moyen de l'informatique

Recommandation 111/1

Le Comité central a approuvé une recommandation réglant les honoraires pour les travaux informatiques. Les représentants des institutions citées sont disposés, dès le 1^{er} janvier 1989, à accepter de cas en cas les demandes d'honoraires pour des prestations informatiques, également pour des contrats en cours.

La recommandation peut être commandée auprès du secrétariat général de la SIA.

Groupes spécialisés

GTE: Enquête du groupe de travail pour la participation au développement

Le dépouillement de l'enquête¹ permet de constater qu'un nombre appréciable de membres SIA, environ 300 personnes, ont répondu à notre questionnaire. Apparemment l'intérêt pour les problèmes d'aide au développement se manifeste surtout parmi les membres bénéficiant d'une grande expérience professionnelle. En effet, la moitié des réponses émane de membres âgés de plus de 50 ans.

La majorité des intéressés appartiennent au secteur de la construction. Ils désirent être informés et sont même prêts à s'engager activement.

La participation élevée des Romands (environ 30%) est à saluer.

¹ Voir IAS, 17/88, p. 261.



Une analyse plus détaillée sera prochainement publiée. Nous adressons nos vifs remerciements à l'ensemble des intéressés.

*René Guyer, ing. EPF/SIA
Gryphenhübeliweg 42
3006 Berne*

GIE: architecture et installations du bâtiment

Le 23 novembre dernier, le Groupe spécialisé SIA des installations et de l'énergie dans le bâtiment (GIE) a organisé avec succès une journée d'information sur le thème «Architecture et techniques du bâtiment: nouvelles méthodes de conception».

Le choix du thème est sans équivoque: pour que les participants à un projet puissent résoudre les problèmes énergétiques d'une construction, une connaissance approfondie de la «planification intégrale» est indispensable. Il n'existe à ce jour que peu d'exemples alliant de façon convaincante architecture de qualité et installations performantes.

Richard Frewer et Peter Warburton, deux collaborateurs du célèbre bureau anglais Arup Associates, présentèrent à cette occasion le développement de la conception de quelques constructions, ainsi que la méthode de travail du système «comprehensive design». Celui-ci permet la réalisation de bâtiments remarquablement bien conçus, où l'architecture et les installations sont traitées sur pied d'égalité. L'exemple du grand bâtiment de bureaux Gateway 2 à Londres, qui comprend un vaste atrium, montra comment les questions d'éclairage naturel, de protection incendie, de distribution de chaleur et d'aération naturelle ont été étudiées et réalisées.

La table ronde qui suivit, animée par des représentants des maîtres de l'ouvrage et des EPF, ainsi que par un architecte et un technicien en installations, fut source d'idées nouvelles pour les spécialistes présents.

Sections

Section jurassienne

N16 Transjurane: où, pourquoi, comment et quand?

Des professionnels informent des professionnels

Jeudi 3 novembre 1988 à Court, M. Marcel Eschmann, président, ouvrait une assemblée extraordinaire de la section jurassienne de la SIA, dont l'ordre du jour comprenait un seul et unique point: la Transjurane.

Au nom de la société, M. Eschmann salua et remercia les invités présents qui, pendant plus de deux heures, devaient informer les ingénieurs et les architectes du canton du Jura et du Jura bernois sur la Transjurane:

- le conseiller d'Etat Bürki, directeur des Travaux publics du canton de Berne
- le ministre Mertenat, chef du Département

ment de l'environnement et de l'équipement du canton du Jura

- M. Gnehm, chef de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, accompagné de MM. Baumann, son adjoint, Zürcher et Durler
- M. Voutat, chef de la section Routes nationales du Service des ponts et chaussées du canton du Jura, accompagné de M. Waldmeier, son adjoint.

Après un bref historique, le conseiller d'Etat Bürki et le ministre Mertenat ont exposé les problèmes tels qu'ils se posaient pour leurs cantons respectifs. Depuis 1984, date de l'intégration de la Transjurane dans le réseau des routes nationales sous l'appellation «N16», les efforts n'ont pas été ménagés de part et d'autre de la Roche-Saint-Jean pour mener à terme cette réalisation.

Cette route obtint l'appui sans faille des autorités politiques des deux cantons pour atteindre les buts fixés, c'est-à-dire le désenclavement des régions, une liaison optimale entre les vallées jurassiennes et l'extérieur, le délestage des centres urbains du trafic de transit et les apports économiques à court, moyen et long termes.

Dans les deux cantons, on veut aller vite et bien dans les meilleures conditions possibles, tout en sauvegardant les droits et les intérêts de chacun.

Mais les deux orateurs relevèrent aussi combien la procédure en matière de routes nationales est longue et alourdie par de nombreuses contraintes politiques: initiative «Trèfle à quatre» (pour le tronçon sur le canton du Jura seulement), nouvelle législation en matière de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire, enfin nombreuses discussions avec les communes touchées par le tracé, autant de facteurs de ralentissement, mais qui font partie intégrante de ce projet difficile mais exaltant.

MM. Zürcher, pour le canton de Berne, et Voutat, pour le canton du Jura, présentèrent pour leur part les différents aspects techniques de cette réalisation ainsi que l'état d'avancement des dossiers, enfin la situation actuelle au niveau des études. Les différentes contraintes politiques dont il a été question plus haut, qui influent directement sur l'aspect technique des études, devraient apporter une amélioration des projets, mais sans plus remettre en question ni en péril le principe de base de la réalisation de cette artère vitale pour le canton du Jura et le Jura bernois.

Puis un dialogue s'engagea entre les orateurs et les ingénieurs et architectes présents. Si la plupart des questions posées ont reçu une réponse claire et précise, les autres se sont heurtées à davantage de vague, pour des raisons plus politiques que techniques. Un élément capital s'est en tout cas dégagé de cet échange: 2005, telle est la date prise pour objectif par les instances responsables des deux cantons pour que soit mise complètement en service la Transjurane, de Bienne à Boncourt.

C'est sur cette note optimiste que s'est achevée cette assemblée extraordinaire, avec les remerciements réitérés du président Eschmann à tous les participants. Nos remerciements vont également à M. Goffinet, membre du comité, qui avait organisé à la perfection cette intéressante séance d'information.

Le comité SIA section jurassienne

Le coin de la rédaction

Point final

Les contraintes de l'actualité - en l'occurrence l'expiration du délai de la consultation sur la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes - ont retardé d'une semaine la publication du présent numéro. Au vu de l'information qu'il apporte sur le projet qui a rallié l'ensemble des cantons romands et celui de Berne, nos lecteurs nous pardonneront certainement ce retard tout à fait exceptionnel.

Le choix et la réalisation expéditive d'une nouvelle artère ferroviaire performante constituent pour la Suisse la seule réponse possible au défi européen en matière de transports. Certes, la situation a bien évolué depuis une vingtaine d'années. Si notre pays occupe toujours une place de la plus haute importance au centre des réseaux ferrés et routiers européens, le trafic de transit ne constitue plus la source de revenus qui a contribué des siècles durant à la prospérité de la Confédération.

Ni la mise en service de la nouvelle ligne, ni l'acceptation des convois de 40 tonnes sur nos routes ne sauraient être rentables. Toute solution qui permettrait au moins de couvrir les coûts de construction et les frais d'exploitation ou d'entretien serait déjà la bienvenue. Pour notre pays, c'est ailleurs que se situe le bénéfice du passage accordé au trafic transalpin. N'étant pas membre de la Communauté européenne, il détient une position clé sur le réseau des échanges entre plusieurs des pays membres les plus importants. En acceptant de faciliter ces échanges, il se donne des atouts dans les difficiles négociations qui vont régler nos relations avec la Communauté.

En outre, en se faisant le champion de solutions d'avenir sur le plan de la gestion énergétique et de l'environnement, notre pays apportera une contribution d'une importance capitale - même si elle est aujourd'hui masquée par des considérations économiques à courte vue - à l'avenir de l'Europe, dans des domaines qui dépassent les intérêts matériels immédiats.

Indépendamment des aspects politiques helvétiques qui ne permettent pas au Conseil fédéral de céder aux pressions du lobby routier indigène ou étranger, il vaut la peine de faire preuve de discernement lorsqu'il est proposé d'entrouvrir la porte aux formes les plus extrêmes d'un mode de transport bien mal adapté au franchissement de l'arc alpin.

On veut croire que le Parlement saura assumer ses responsabilités et s'interdira de freiner le dynamisme tardif, mais hautement bienvenu, témoigné par notre gouvernement.

*Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef*